



A.F.T. Namur-Luxembourg
Chaussée de Marche, 935 C
5100 WIERDE
Tél. : 081/55.41.80 - 81
Fax : 081/55.41.79

Wierde, le 20 mars 2019

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'ASBL
"AFT REGION NAMUR-LUXEMBOURG"
QUI S'EST TENUE A JEMELLE LE 16.02.2019**

Le comité régional est représenté par :

Messieurs Pierre CREVITS, Daniel HENROTIN, Jean-François Kessler, Thierry MAROT et Madame Léa MESTACH
Absent excusé : Monsieur Yves BECKERS

1. Vérification des pouvoirs des délégués :

Les clubs suivants sont présents :

Tennis de la Citadelle, RTC Arlon, RTC Amée, TC Virton, TC Saint Gilles Ciney, TC Marche, TC Nassogne, TC Hastière, TC La Bruyère, CSTC La Closière, TC Grand Ohey, TC Géronsart, TC Halanzy, TC Libramont, TC Saint Mard, Barvaux TC, TC Tabora, TC Hotton, TC Smash Saint Hubert, TC Garisart, TC La Brulotte, TC Temploux, TC Jemelle, TC Val d'Attert, TC Les Lorrains, TC Perwez et Tennis du Bois du Loup.

Les clubs suivants sont représentés :

TC Natham, Groupement Corporatif Provincial Namurois, TC Ermeton, Tennis Indoors Mettet et TC Le Lac.

Soit 195 voix sur 348 (56 %) pour 32 clubs présents ou représentés sur 85 (37,6 %).

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 03/02/2018

Le procès-verbal est approuvé.

3. Allocution du Président :

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie pour votre présence et suis heureux de vous accueillir à notre assemblée générale statutaire 2019, que je déclare ouverte.

L'année 2019 est une année particulière pour l'AFT Namur-Luxembourg puisque nous fêtons nos 40 ans d'existence. Certains s'en souviennent peut-être, c'est en 1979 que la Fédération Royale du Tennis Belge (FRBT) s'est scindée en deux associations : la VTV, devenue depuis Tennis Vlaanderen, et l'AFT. Sous l'impulsion de Bob Gérard, on en a profité la même année pour créer la Région Namur-Luxembourg, qui était jusque-là rattachée à une région mastodonte regroupant les provinces de Liège, Namur et Luxembourg. A l'époque, la nouvelle région était le petit poucet de l'AFT, avec 45 clubs et un peu moins de 6.000 membres. Elle a beaucoup grandi depuis : notre région compte aujourd'hui 86 clubs et plus de 15.000 membres.

Si elle a beaucoup et bien grandi, c'est grâce à des hommes et des femmes, à des centaines de bénévoles qui se sont lancés dans l'aventure en créant des clubs dans leurs villes et villages pour pratiquer leur sport favori et pour attirer vers lui de nouveaux joueurs et de nouvelles joueuses. C'est une belle et longue histoire humaine, qui s'est traduite aussi au sein du comité régional avec plein de visages qui restent dans nos mémoires. Si Bob est toujours fit and well, beaucoup nous ont malheureusement quittés : Daniel Schreiber, Maurice Dantine, Jacques Carrier, Joseph Buron, Claude Marlier. Un nom est venu s'ajouter à cette liste il y a quelques jours : Omer Duterme est décédé. Omer avait été officiellement secrétaire de la région pendant 8 ans, de 1993 à 2001. Il a, pendant très longtemps, continué à collaborer au travail administratif. Toujours jovial et de bonne humeur, Omer était un homme de conviction qui a marqué l'histoire du tennis namurois et luxembourgeois. En sa mémoire, je vous demande une minute de silence.

Dans la continuité de ces 40 années, notre comité poursuit du mieux qu'il peut la mission que vous lui avez confiée de gérer notre belle région Namur-Luxembourg, que ce soit au niveau de l'arbitrage, du secrétariat, de l'organisation sportive, de la gestion financière, ou que sais-je encore. Qu'il me soit permis, en votre nom, de remercier ici Thierry, Léa, Jean-François et Daniel pour leur engagement bénévole au service de notre association tout au long de l'année.

Comme vous l'avez lu dans la convocation, l'histoire de notre comité va entamer un nouvel épisode avec l'arrivée de deux nouveaux membres. Je tiens à remercier particulièrement Nathalie et Angélique, qui ont accepté de se lancer dans le bain avec nous. Avec la confiance que vous allez leur témoigner lors des élections qui auront lieu tout à l'heure, elles seront appelées à remplacer Jean-Pierre et Guy, que je remercie vivement pour le bout de chemin qu'ils ont parcouru avec nous ces dernières années. Au passage, elles contribueront à féminiser notre comité. Avec 3 dames et 4 messieurs, nous pourrions être cités en exemple pour la diversité des genres.

Dans cette salve de remerciements, je ne peux évidemment pas oublier nos deux collaborateurs au secrétariat, Frédérique et Paul-Patrick, qui sont au front tout au long de l'année pour organiser, communiquer, vérifier, contrôler toutes nos compétitions, des interclubs aux tournois, sans oublier les transferts, le site internet, le site Facebook, la comptabilité et j'en passe. Ils méritent tous nos applaudissements.

Dans la vie d'une association, l'assemblée générale est un rendez-vous annuel qui peut sembler formaliste ou désuet. C'est pourtant un moment important. C'est l'occasion de dresser le bilan à tous les niveaux : sportif, administratif, financier. Vous entendrez les différents rapports à ce sujet et vous pourrez poser toutes les questions que vous souhaitez.

Comme vous le savez, la réforme des compétitions, des classements et des jeunes, que Thierry vous a expliquée ici il y a un an, entre en vigueur en 2019. C'est une étape extrêmement importante dans l'histoire de notre tennis national, qui a été initiée et portée par l'AFT et qui a ensuite emporté la conviction de Tennis Vlaanderen. Que ce se soit fait dans cet ordre est assez exceptionnel et est dû, en grande partie, à l'implication de deux ressortissants de notre région Namur-Luxembourg, Thierry et Samuel. Ils méritent eux aussi une salve d'applaudissements.

Je terminerai par vous inviter à l'assemblée générale de l'AFT, qui se tiendra aux Moulins de Beez à Namur le 23 mars prochain. Vous y êtes tous conviés. Ce serait bien que notre région profite de la proximité géographique pour être représentée en nombre, d'autant plus qu'il s'agit cette année d'une assemblée importante, avec des élections pour le conseil d'administration.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite à tous le meilleur en 2019 pour vos familles et pour vos clubs. Notre assemblée peut maintenant se poursuivre avec l'ordre du jour traditionnel : les rapports du secrétaire, des commissions et du coordinateur régional, les comptes et le budget, ainsi que l'élection.

Pierre Crevits

4. Rapport du Secrétaire régional :

Le comité régional s'est réuni à plusieurs reprises afin d'examiner les questions d'actualité, de réagir sur des points de règlement à modifier ou adapter, de prendre position sur des faits de matches, d'analyser les demandes de certains clubs et aussi de mettre en place et accompagner la réforme des classements.

Les réunions dans les commissions sont préparées avec le plus grand soin et les décisions éventuelles sont prises avec discernement, en tenant compte des avis des uns et des autres.

D'avance, je voudrais remercier les membres du secrétariat administratif ainsi que tous ceux et celles qui s'impliquent dans les différentes commissions, en particulier sportive et arbitrage.

La réforme des classements initiée fin 2018 a reçu un accueil favorable auprès des clubs et des membres ; pour preuve le feed-back positif lors des présentations dans les différentes régions et une belle affluence lors des réunions d'informations sur l'organisation des tournois de jeunes proposées par Paul-Patrick Brabant et Thierry Marot. Sans doute faudra-t-il encore un peu de temps pour digérer ces changements et essayer de remédier aux problèmes détectés !

Le nombre de membres est resté relativement stable, environ 15.000, pour 86 clubs (le club de Winenne a toutefois cessé ses activités fin d'année 2018). Nos clubs, et en particulier les plus petits, sont confrontés à de nombreuses difficultés tant au niveau organisationnel qu'administratif ; ne nous leurrons pas, le travail des bénévoles est essentiel dans notre sport et pourtant de moins en moins de candidats se présentent ; le respect des règles et procédures n'est pas toujours évident ; trouver des arbitres pour les finales de tournoi relève parfois du parcours du combattant même si les règles ont été assouplies à cet égard (60% aussi bien chez les jeunes que chez les adultes).

Concernant les interclubs 2018, nous constatons une progression de 50 équipes au niveau régional : une légère augmentation en Dames 25, une belle progression en Jeunes Gens, statu quo chez les Jeunes Filles et une diminution du nombre d'équipes en Doubles. La proportion Messieurs 6 joueurs / 4 joueurs se stabilise à 24% contre 76%.

Au niveau des tournois, il n'y a pas vraiment d'évolution significative : en 2017, 188 tournois ont été organisés et ont rapporté 33.000 € de redevance, en 2018, 192 et 32.000 €. Un plus grand nombre de tableaux ont été ouverts pour un même nombre de participants. Les fortes chaleurs de l'été et la coupe du monde de football ont sans doute eu une influence sensible. On note une progression en affluence dans les clubs du sud de la région et un tassement dans certains clubs du nord. Il n'y a pas eu d'incident majeur au niveau du comportement des joueurs, aucune chambre de discipline n'a été convoquée.

La région ne remporte aucun titre au niveau national ; l'équipe de Libramont en Jeunes Filles -11ans II est championne AFT ; en Ligue, l'équipe Jeunes Gens -9 ans de Géronsart est vainqueur en poule unique.

La remise des récompenses des équipes et joueurs champions a eu lieu le 11 novembre à Jemelle dans une ambiance conviviale rehaussée de la présence du président, André Stein. Le club de la Citadelle a été désigné club en or 2018.

Au niveau des amendes, nous avons constaté une diminution du nombre (150 par rapport à 173) et du montant réclamé (7.381 € par rapport à 8.068 € en 2017). Pas mal d'avertissements ont été envoyés pour attirer l'attention des clubs ; il y a eu plus de forfaits généraux, le minimum des points non respecté représente une part importante, on note aussi une évolution constante dans le nombre d'équipes avec trop de points.

Enfin, la grande famille du tennis a perdu encore un de ses membres en ce début d'année : J.-C. François, président du TC Bouillon et cheville ouvrière du Challenge Ardenne Famenne.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente année tennistique.

Daniel Henrotin

5. Rapport du Trésorier - présentation du budget et approbation :

Bonjour à toutes et à tous,

L'exercice financier 2018 de notre association se clôture par un équilibre presque parfait entre nos recettes et nos dépenses. Notre situation financière reste donc très saine, avec des réserves accumulées importantes qui nous permettent de voir l'avenir avec sérénité.

Les comptes 2018 ont été auscultés par nos vérificateurs aux comptes. Après la lecture de leur rapport, je vous demanderai de les approuver et de donner décharge aux administrateurs.

Ensuite, l'assemblée pourra approuver le budget 2019. Globalement, ce budget prévoit à nouveau une situation à l'équilibre, étant entendu que le déficit prévu ne prend pas en compte les recettes provenant des amendes qui, malgré tous nos efforts, ne pourront probablement pas être réduites à zéro.

Je vous remercie pour votre attention.

Un membre de l'assemblée propose de dédicacer les recettes des amendes à des dépenses qui retournent directement aux clubs en difficulté afin de leur accorder une plus grande légitimité.

Une grande partie est redistribuée via différentes organisations. La proposition sera toutefois discutée en comité régional.

Pierre Crevits

6. Rapport des vérificateurs aux comptes :

Mesdames, Messieurs,

Nous, Georges Marcq et Vincent Renaux avons été reçus par le président, Pierre Crevits, et avons procédé, en date du 9 janvier 2019, à la vérification des comptes de l'a.s.b.l. « AFT Namur-Luxembourg » pour l'exercice 2018.

Ce contrôle nous a été confié lors de l'assemblée générale de février 2018.

Une vérification par sondage a révélé une parfaite conformité avec les pièces comptables. Les dépenses et recettes sont appuyées par les pièces justificatives probantes et les soldes des extraits de compte en banque ont été visés et sont conformes aux montants repris dans les comptes.

Le résultat de l'année 2018 correspond à un bénéfice de 224,68 EUR.

Nous tenons à saluer le remarquable travail réalisé par Mademoiselle Frédérique Lambotte, aidée et judicieusement conseillée par Monsieur Jean-Pierre Joanne, et qui a répondu de manière précise à toutes les questions posées.

Georges Marcq
Vincent Renaux

7. Approbation des comptes, décharge aux administrateurs :

L'Assemblée approuve les comptes présentés et donne décharge au comité régional pour la gestion de l'exercice 2018. Elle approuve également sans réserve le budget 2019.

8. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2019 :

Il n'y a pas de nouveaux candidats.

Georges MARCQ (Tennis Indoors Mettet) et Vincent RENAUX (TC Temploux) sont reconduits dans leur fonction.

9. Rapport des commissions :

A. Commission arbitrage :

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année était pressentie comme une année de transition avec la mise en place d'une nouvelle équipe pour la commission d'arbitrage avec Alain Mespouille à sa tête.

Au mois de novembre, il a annoncé devoir quitter notre équipe pour des raisons personnelles. Nous le remercions pour son excellent travail et son implication pendant cette année.

C'est donc une équipe très réduite, mais motivée qui reprend aujourd'hui le flambeau et espère surfer sur l'orientation prise depuis l'an dernier.

Nous cherchons d'ailleurs à étoffer notre équipe avec des membres des clubs du sud de la région. Avis aux amateurs.

L'an passé, nous avons eu l'occasion de rencontrer les différents clubs pour connaître leur avis, leurs soucis et avoir un dialogue avec vous qui êtes les chevilles ouvrières des clubs. Nous souhaitons toujours préserver ce dialogue avec les clubs et resterons à l'écoute de vos idées.

Cette année, nous avons d'ailleurs :

- suspendu le « pending » pour les arbitres afin qu'ils puissent garder leur statut même après deux ans d'inactivité (moins de 5 arbitrages par année)
- le taux de finales de simples à arbitrer a été revu à la baisse. Il est désormais fixé à 60% que ce soit en catégories jeunes, adultes ou vétérans.

Belgian Circuit :

Nous vous rappelons que les tournois Messieurs 1, Dames 1 et Messieurs 35 1 nécessitent un arbitrage dès les 1/2 finales (ou plus tôt en fonction du nombre d'étoiles - en dans tous les cas dès qu'il y a un prize-money en jeu).

Formation des arbitres et des juges-arbitres :

Les formations sont désormais assurées par l'académie des Officiels. L'inscription à ces formations est possible sur le site www.aftnet.be dans la rubrique arbitrage.

Celles-ci sont similaires dans les quatre régions AFT. Il vous est donc loisible de suivre la formation dans une autre région que la nôtre si la situation ou la date vous agréé mieux.

La meilleure solution pour atteindre le quota d'arbitrages des finales est de faire arbitrer les tournois de son club par des jeunes recrues. N'hésitez plus à envoyer vos jeunes dans les différentes formations. La formation de base ne dure qu'une journée, est divisée en théorie et pratique. Elle permet aussi aux jeunes de mieux connaître les règles de leur sport.

L'académie des Officiels a déjà mis en place une formation pour 15 jeunes du club d'Arlon et une autre pour le club des Lorrains sera bientôt organisée. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous désirez proposer une telle formation à vos jeunes (ou moins jeunes).

Correction des feuilles d'arbitrage :

Cessez les fausses feuilles, faites arbitrer les matchs qui doivent l'être. La commission déplore le nombre important de feuilles frauduleuses. Nous serons toujours plus indulgents avec un club qui a fait le nécessaire et à qui il manque un match pour atteindre son quota qu'avec un club qui remplit ses feuilles sur un coin de table.

Quelques arbitres de notre région se déplacent dans les autres clubs pour aider à l'arbitrage... Il va de soi que ces personnes ne sont pas disponibles en un claquement de doigts. N'attendez pas la veille pour les contacter.

Agréation des terrains :

J'ai constaté que de nombreux clubs avaient installé un nouveau système d'éclairage (LED). N'oubliez pas d'en demander l'homologation auprès de la commission d'arbitrage.

Il en va de même lors d'un changement de surface ou de la création d'un nouveau terrain.

Enfin, j'en profite pour vous rappeler notre caractère de bénévole. Il n'est aucunement question de se faire de l'argent sur le dos des petits ou des gros clubs. Tous les sports ont leurs règles spécifiques, notre rôle est de veiller à leur application. Un peu de courtoisie au téléphone n'a jamais tué personne.

Je vous souhaite une excellente saison tennistique.

Laura Biston

B. Commission sportive :

Mission générale :

Tout ce qui touche aux compétitions sportives dans notre région

Participation aux débats francophones

Classements :

Mise en place de la **réforme**

- En 2019 : un seul calcul
- À partir de juin 2020 : deux calculs

Interclubs :

Constitution du calendrier régional

Analyse des problèmes saisonniers

Catégories : en 2019, nouvelles catégories de points. Dans les catégories senior(e)s, les points en régionale 1 se superposent à ceux des nationales.

Doubles : en 2019, maximum des points à aligner en U 11 et U 13 : - 1 point, dans les autres catégories régionales : - 3 points.

Ajouts : en toute autonomie, la veille, jusqu'à 23h59, avec possibilité de jouer immédiatement

Tournois de simples :

Constitution du calendrier régional

Analyse des problèmes saisonniers

Mise en place de la **réforme**

Nombre de tournois maximum par semaine : adultes 4 - jeunes 2

Système de '**voucher**' en -15 ans

Accès à la catégorie supérieure : les 2 plus hauts classés (si inscription dans sa catégorie)

Dames 1 : poursuite de l'action régionale - subside pour les 6 tournois de Dames 1 organisés en 2018

Nouveautés : Belgian Circuit Messieurs 35 (Tabora en été et Spy en hiver)

W.O. : nouveau système

Grade 3 : pour les jeunes (.6 à .8), par poule avec tableau final

La région a proposé 3 réunions d'informations qui ont réuni +/- 25 clubs. Il est recommandé de faire de la publicité via les responsables école et via invitation des clubs voisins.

Rappel : **date de clôture des inscriptions** : le mardi en Messieurs 1 et Dames 1 - le mercredi, pour toutes les autres catégories mais, malgré une clôture anticipée d'un tournoi, les inscrits doivent pouvoir modifier leurs disponibilités ou se désinscrire jusqu'à la date officielle de clôture

Belgian Circuit : interdiction de proposer un prize-money supérieur à celui défini (sauf en 5*)

Faux scores : 250 € d'amende au club par tournoi

Tournois de doubles :

En 2019, création d'un critérium avec les nouvelles catégories

Tournoi.org : intégration sur le site AFT depuis octobre + application pour smartphone

Evolution vers une simplification et une convivialité déjà en place

Perspectives 2020 :

Bilan de la réforme des classements avec aménagements éventuels

Classement de doubles (analyse d'une future réforme)

Thierry Marot

10. Rapport du coordinateur sportif régional :

En l'absence d'Yves Beckers, excusé, c'est Paul-Patrick Brabant qui développe les points ci-dessous.

En tant que soutien administratif à la coordination sportive de la région, je vais vous présenter le bilan sportif de la saison 2018 ainsi que le projet sportif pour la saison 2019.

Rapport de la saison 2018 et objectifs 2019

Entraînements AFT

Des jeunes de notre région sont entraînés par l'AFT à divers niveaux :

- Centre Ligue Tennis Etude
3 représentants : Léa Mouton - Emilien Demanet - Louis Herman
- Pré Tennis Etudes
Pas de représentant
- Team AFT
13 représentants
 - 4 dans la catégorie « 11-12 ans »
 - 4 dans la catégorie « 10 ans »
 - 5 dans la catégorie « 8-9 ans »
- Rassemblements régionaux
31 jeunes (11 filles et 20 garçons)
Entraînements tennis et entraînements physiques organisés le dimanche à Marche
- 2019 :
Continuer la collaboration avec les clubs dans la formation et l'entraînement des jeunes joueurs
Proposer des entraînements complémentaires à ceux des clubs de qualité (Team AFT et rassemblements régionaux)
Mise en place d'une détection des jeunes avec évaluation des compétences terrains et de tests physiques + un rapport sur chaque jeune envoyé au responsable sportif des clubs
Mise en place d'une formation à long terme des parents des jeunes joueurs AFT durant l'encadrement régional, le pré-tennis études, le tennis études et le post tennis études

Compétitions

Challenge Clubs et interclubs 12 M

Réservé aux enfants de -7 ans, le circuit est toujours d'actualité et rencontre un succès un peu plus mitigé. Le nombre de participants est moindre, mais la qualité des organisations est meilleure.

Le tour final AFT a eu lieu à Huy le 21 avril, les 4 meilleurs clubs de chaque région étaient présents.

- 2019 :
Les interclubs qui se déroulent dans la région depuis de nombreuses années seront organisés pour la première fois dans les 4 régions de l'AFT avec un tour final AFT au mois de septembre

Coupe de Borman

102 jeunes inscrits dans les différentes catégories (-8 ans à -15 ans)

- 2019 :
Changement de date pour le championnat régional : 1^{ère} semaine de juillet
Augmenter le nombre de participants
Catégories par année d'âge
8, 9 ans mixtes - 10, 11, 12, 13, 14, 15 ans JF et JG

Tournoi de la Grande Région

Le tournoi international par équipe de la « Grande Région » s'est déroulé au Luxembourg. L'équipe de la région Namur-Luxembourg, composée de Hugo Imbrecht - Louis Désiront - Mathias Meulemans - Mathéo Cabu - Clémence Charlier - Esther Crevits - Clara Collin - Aurélie Bultreys, a terminé à la 4^{ème} place.

La réforme sportive

Le projet a été ficelé et un planning de communication vers les responsables régionaux, vers les clubs, vers les enseignants et vers les joueurs a été mis en place durant l'année 2018. Cette 'réforme sportive' a vu le jour depuis le début de la saison 2019.

2019 :

Premier bilan après les premiers tournois

- Nombreux retours positifs concernant :
la qualité des tableaux
la qualité des matchs (équilibrés dès les premiers tours)
- Réflexion sur :
le choix des catégories organisées (surtout en jeunes)
le nombre de participants maximum dans les catégories
le nombre de tournois jeunes

Formation à long terme des parents

2019 :

Pour tous les parents des jeunes joueurs AFT

- Tennis régional
- Pré tennis études
- Tennis études
- Post tennis études

Plusieurs réunions par an - thèmes développés en fonction de l'évolution des jeunes

Labellisation des clubs

Au niveau de la labellisation des clubs, 24 clubs de notre région ont été labellisés en 2018 pour leur travail de qualité contre 28 en 2017 et 2016, 22 en 2015, 18 en 2014 et 9 en 2013.

Bravo donc à tous ces responsables de clubs qui œuvrent chaque année dans le but de faire jouer leurs membres dans de bonnes conditions.

- 2019 :
27 clubs ont rentré leur dossier pour le label 2019
3 labels "enseignements" peuvent être octroyés : bronze, silver et gold
Les clubs labellisés recevront leur « plaquette » lors de l'assemblée générale des clubs AFT qui se tiendra à Beez le 23 mars prochain.

Projet 'Mon Tennis'

Ce projet pédagogique a pour objectifs :

- ✓ **d'augmenter le niveau général** du tennis en AFT
- ✓ **d'uniformiser les objectifs** d'apprentissage
- ✓ de proposer un **soutien pédagogique** aux écoles de tennis

- ✓ **de Proposer un « cursus »** de développement du joueur de tennis aux écoles et aux enseignants basé sur des compétences : valeurs morales - règles du jeu - tactique - technique
- ✓ d'attirer d'avantage d'enfants vers la **compétition** officielle
- ✓ de renforcer la **communication** avec les parents

La mise en place du projet s'est fait progressivement avec un club pilote pour l'AFT en 2015-2016, un club pilote par région en 2016-2017 (TC Marche) et 13 clubs pilotes en AFT en 2017-2018 (TC Marche, Géronsart, RTC Arlon pour la région de Namur-Luxembourg).

Le projet est ouvert à tous les clubs AFT demandeurs depuis la saison 2018-2019 (TC Marche, Géronsart, RTC Arlon, TC Natham, TC Bastogne pour la région de Namur-Luxembourg).

2019 :

Pour la saison 2019-2020, 25 clubs en AFT sont prêts à intégrer le projet dans leur école.

Une information aux nouveaux clubs a été organisée le 10 février au Country hall dans le cadre de la "Fed Cup". Des formations pour les responsables et moniteurs des clubs sont programmées entre les mois de mars et de septembre.

Merci pour votre attention et bonne saison 2019 !

Yves Beckers

11. Election de 4 administrateurs au conseil d'administration :

Sont sortants et rééligibles : (présentés dans l'ordre alphabétique)

Monsieur Guy CHARLET (TC Perwez)

Monsieur Pierre CREVITS (Tennis de la Citadelle)

Monsieur Jean-François KESSLER (TC Val d'Attert)

Monsieur Jean-Pierre KUHNEMANT (RTC Arlon)

Sont candidats : (présentés dans l'ordre alphabétique)

Monsieur Pierre CREVITS (Tennis de la Citadelle)

Madame Nathalie HANIN (TC La Bruyère)

Madame Angélique JADOT (RTC Arlon)

Monsieur Jean-François KESSLER (TC Val d'Attert)

Le candidat élu ayant recueilli le moins de voix terminera le mandat de Monsieur Guy Charlet, démissionnaire (mandat de 2 ans, expirant en février 2021).

Le dépouillement du vote est assuré par : Monsieur Paul-Patrick Brabant et Mesdemoiselles Laura Biston et Frédérique Lambotte

Résultats du scrutin :

195 bulletins dans l'urne

1 bulletin blanc

194 valablement exprimés

Monsieur Pierre CREVITS : 177 voix

Madame Nathalie HANIN : 121 voix

Monsieur Jean-François KESSLER : 103 voix

Madame Angélique JADOT : 101 voix

Madame Nathalie HANIN, Messieurs Pierre CREVITS et Jean-François KESSLER sont élus pour 4 ans.

Madame Angélique JADOT achèvera le mandat de Monsieur Guy CHARLET (mandat de 2 ans).

12. Interpellations et divers :

Le responsable du club de Marche soulève à nouveau le problème de l'arbitrage des finales et propose de créer un pot d'arbitres intéressés d'arbitrer tout au long de la saison à mettre à disposition des juges-arbitres.

Il fait remarquer également qu'il serait intéressant que le programme informatique puisse bloquer l'inscription en tournoi de joueurs présentant trop peu de disponibilités et d'imposer la disponibilité au moins un des 2 jours du 1^{er} week-end de tournoi. Par rapport à ce dernier point, il peut être renseigné sur le règlement particulier du tournoi.

Une séance « refresh » arbitrage est demandée par le club de Jemelle.

Le nombre restreint de tournois « grade 1 » exige, pour certains joueurs, de longs déplacements.

Le représentant du club d'Halanzu demande où on en est par rapport aux exigences de l'Afsca. Le président répond que la question a été transmise à l'AFT. La réponse est claire pour les clubs qui offrent régulièrement de la nourriture : ils doivent se mettre en ordre. Pour ceux qui, en revanche, n'offrent à manger qu'aux équipes qu'ils reçoivent en interclubs, l'AFT souhaite discuter avec l'Afsca d'une adaptation des conditions de dérogations.

La séance est levée à 16h00.

Daniel Henrotin,
Secrétaire régional